



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Etre référent régional sur les “Aires protégées”

Notre association

Fondée en 1968, France Nature Environnement se bat pour la protection de la nature et de l'environnement. Reconnue d'utilité publique en 1976, France Nature Environnement est présumée satisfaire aux obligations du contrat d'engagement républicain. Une équipe fédérale composée de près de 180 bénévoles et 45 salarié·es, s'y investit au quotidien. Au total, notre fédération regroupe 6 209 associations de protection de la nature et de l'environnement. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France, avec la conviction que la parole d'une fédération est toujours plus puissante que la somme des paroles individuelles.

Mission:

Objectif:

En janvier 2021, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP) dont la mise opérationnelle s'organise dans les territoires via des plans d'actions triennaux (PAT), qui doivent être élaborés puis mis en œuvre dans toutes les régions hexagonales et ultramarines, ainsi que sur les 4 façades maritimes de la France hexagonale, sous le pilotage des préfets de région en lien avec les Président de région à terre et les préfets maritimes en mer. Ces PAT doivent proposer d'une part des actions de renforcement/extension du réseau d'aires protégées et d'autre part, des actions pour améliorer la gestion et la perception des aires protégées. 9 régions hexagonales ont déjà arrêté leur (PAT) territorial (Auvergne-Rhône-Alpes ; Bourgogne-Franche-Comté ; Bretagne ; Hauts-de-France ; Normandie ; Nouvelle-Aquitaine ; Pays-de-la-Loire ; PACA ; Occitanie). La publication des PAT d'Ile de France et du Grand Est est imminente. Les autres régions et les DOM sont en retard...2 façades sur 4 disposent d'un PAT (Méditerranée ; Manche Est - Mer du Nord).

Afin que ces PAT ne restent pas lettre morte, la fédération souhaite appuyer et suivre leur mise en œuvre. Elle a besoin pour cela des relais dans chacune des régions administratives hexagonales et ultramarines. Elle recherche donc des référents « Aires protégées » (1 à 2 par région).



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Description des missions

1. Dans les régions dotées de PAT:

-Faire remonter au moins 1x/an, un point d'avancement du PAT régional (en particulier sur la création/extension)

-Recueillir et commenter, au moins 1x/an, les propositions de reconnaissance de zones de protection forte pour les espaces terrestres formulées par le préfet de région

2. Dans les régions non dotées de PAT:

-Faire un état de discussions sur le PAT régional

-Participer à une réunion de travail avec FNE pour construire une stratégie d'intervention coordonnée visant à obtenir la rédaction du PAT régional dans les meilleurs délais

3. Pour toutes les régions

-Assurer une veille sur les modalités de gestion des aires protégées pour signaler à FNE national d'éventuels dysfonctionnements (problème de gouvernance, manque de moyens, etc.) ou d'éventuelles atteintes (aménagement, surfréquentation touristiques, dégâts liés à certaines pratiques, etc.)

-Selon les situations régionales, participer à des échanges stratégiques avec FNE national pour obtenir des avancées dans la reconnaissance de zones de protection forte

-Contribuer à la création de la communauté de gestionnaires associatifs : aide à l'identification dans sa région des associations gestionnaires d'aires protégées et/ou impliquées dans la gouvernance des aires protégées

-Contribuer à l'animation de la communauté : relecture de documents d'information/formation produit par FNE, fourniture d'exemples pour illustrer ces productions, participation à des temps d'échanges, etc.

Compétences



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Vous êtes expert ou vous avez des connaissances et/ou agissez sur les aires protégées.

Autres conditions requises

- L'adhésion à une association adhérente directe ou indirecte de FNE est obligatoire pour prendre part à ce projet

Si vous souhaitez vous engager à nos côtés pour défendre les intérêts du vivant n'attendez plus !

Début de la mission : dès que possible

Lieu de la mission: niveau régional

Fréquence de la mission : Le projet se déroulera sur 3 ans

Pour postuler, envoyez un mail à Thibault Leroux, responsable du pôle Nature

Thibault.leroux@fne.asso.fr